

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION DE L'INFORMATION
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

www.bodacc.fr



Standard..... 01-40-58-75-00

Service éditorial 01-40-58-77-56

BODACC « A »

Annonce n° 922

42 – LOIRE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE ST-ETIENNE

Ventes et cessions

829 087 337 RCS Saint Etienne.

MT POSE.

Forme : Société par Actions Simplifiée.

Capital : 10000.00 EUR.

Adresse : Lieu-dit Le Chanasson, 42110 Épercieux-Saint-Paul.

Oppositions : Art. L.236-14 du code de commerce.

Commentaires : Société Absorbante : TRADIBAT Société par actions simplifiée au capital de 488 840 euros Siège social : Lieudit le Chanasson 42110 EPERCIEUX SAINT PAUL 379 744 329 RCS SAINT ETIENNE Société Absorbée : MT POSE Société par actions simplifiée au capital de 10 000 euros Siège social : Lieudit le Chanasson 42110 EPERCIEUX SAINT PAUL 829 087 337 RCS SAINT ETIENNE AVIS DE PROJET DE FUSION PAR VOIE D'ABSORPTION DE LA SAS MT POSE PAR LA SAS TRADIBAT 1. Evaluation de l'actif et du passif de la SAS MT POSE dont la transmission à la SAS TRADIBAT est prévue : - Montant de l'actif : 105 794,25 euros - Montant du passif : 83 646,92 euros 2. Augmentation du capital de la SAS TRADIBAT société absorbante : La SAS TRADIBAT et la SAS MT POSE étant intégralement détenues par une même société, depuis une date antérieure à celle du dépôt du traité de fusion au greffe du tribunal de commerce de SAINT ETIENNE, il ne sera procédé à aucune augmentation du capital. De même, les apports effectués par la société absorbée n'étant pas rémunérés par l'attribution d'actions émises par la société absorbante, il n'a pas été établi de rapport d'échange. 3. Montant prévu de la prime de fusion : La fusion relevant du régime de l'article L.236-11, il n'y a aucune prime de fusion. 4. Dépôt du projet de fusion Le projet de fusion établi le 21 février 2020 a été déposé le 25 février 2020 au nom des deux sociétés, au greffe du tribunal de commerce de SAINT ETIENNE. Pour avis la SAS ASRI, Présidente de la SAS TRADIBAT, société absorbante, et de la SAS MT POSE, société absorbée..